



Luxembourg, le 25 JAN. 2024

Reçu le 23 FEV. 2024

RS Immo Parc S.A., SICAV-FIAR
5, avenue Gaston Diderich
L-1420 Luxembourg

Concerne : Immeubles sis 45-47, Esplanade à Remich

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous informe que je n'entends pas poursuivre la procédure de classement des maisons situées 45-47, Esplanade à Remich, mais je tiens néanmoins à vous informer que l'INPA est en train de poursuivre les travaux de l'inventaire du patrimoine architectural pour la ville de Remich et que l'esplanade comprenant les maisons sous rubrique y sera très probablement proposée en tant que secteur protégé d'intérêt national. L'intention de classement du 10 octobre 2023 est donc annulée par la présente.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Eric Thill,
Ministre de la Culture